
Plan local d'urbanisme

**Commune de
Montferrand**

Annexe sanitaire

Sommaire

Objet du document	3
Liste des documents permettant de répondre aux exigences de l'alinéa 8	4
Annexes	7

Objet du document

Le présent document présente les documents décrit dans l'alinéa 8 de l'article R 151-53 du code de l'urbanisme :

Figurent également en annexe au plan local d'urbanisme, s'il y a lieu, les éléments suivants :

1° Les périmètres de développement prioritaires délimités en application de l'article L. 712-2 du code de l'énergie ;

2° Les périmètres d'interdiction ou de réglementation des plantations et semis d'essences forestières délimités en application de l'article L. 126-1 du code rural et de la pêche maritime ;

3° Les périmètres miniers définis en application des livres Ier et II du code minier ;

4° Les périmètres de zones spéciales de recherche et d'exploitation de carrières et des zones d'exploitation et d'aménagement coordonné de carrières, délimités en application des articles L. 321-1, L. 333-1 et L. 334-1 du code minier ;

5° Le périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres, dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées en application de l'article L. 571-10 du code de l'environnement, les prescriptions d'isolement acoustique édictées et la référence des arrêtés préfectoraux correspondants et l'indication des lieux où ils peuvent être consultés ;

6° Le plan des zones à risque d'exposition au plomb ;

7° Les bois ou forêts relevant du régime forestier ;

8° Les zones délimitées en application de l'article L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales et les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation, en précisant les emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, les stations d'épuration des eaux usées et le stockage et le traitement des déchets ;

9° Les dispositions d'un projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles rendues opposables en application de l'article L. 562-2 du code de l'environnement ;

10° Les secteurs d'information sur les sols en application de l'article L. 125-6 du code de l'environnement ;

11° Le règlement local de publicité élaboré en application de l'article L. 581-14 du code de l'environnement ;

12° Les périmètres des biens inscrits au patrimoine mondial et de leur zone tampon mentionnés à l'article L. 612-1 du code du patrimoine.

Le présent document présente les documents permettant de compléter les annexes du projet de PLU en répondant notamment aux exigences de l'alinéa 8.

Liste des documents permettant de répondre aux exigences de l'alinéa 8

La commune est équipée de 3 stations d'épurations.

La station du centre bourg.

Station de MONTFERRAND	
Charge maximale en entrée :	
108 EH	
Capacité nominale : 160 EH	
Débit arrivant à la station	
Valeur moyenne : 13 m ³ /j	
Percentile95 : 0 m ³ /j	
Débit de référence retenu :	
24 m³/j	
Production de boues : 0 TMS/an	
Résultats des conformités	
Conformité équipement : oui	✓
Conformité performance : oui	✓
Conformité relative au rejet approprié au milieu récepteur (agglomération de moins de 2 000 EH): oui	✓

Cette station peut encore accueillir 52 équivalents habitants. Au regard de la production de logement du projet de PLU (29 logements au centre bourg à l'horizon 2030), ce qui représente environ 70 personnes. La commune devra en fonction de la mise en œuvre des projets envisager l'agrandissement de cette station.

La station des Metche.

Station de MONTFERRAND LES METCHES	
Charge maximale en entrée :	
4 EH	
Capacité nominale : 20 EH	
Débit arrivant à la station	
Valeur moyenne : 1 m ³ /j	
Percentile95 : 0 m ³ /j	
Débit de référence retenu :	
3 m³/j	
Production de boues : 0 TMS/an	
Résultats des conformités	
Conformité équipement : oui	✓
Conformité performance : oui	✓
Conformité relative au rejet approprié au milieu récepteur (agglomération de moins de 2 000 EH): oui	✓

Le projet de PLU ne contient pas de possibilité de création de nouveaux logements sur ce secteur, le projet de PLU ne nécessitera pas d'accroissement de capacité pour cette STEP.

La station de Naurouze

Station de MONTFERRAND NAUROUZE	
Charge maximale en entrée :	
15 EH	
Capacité nominale : 100 EH	
Débit arrivant à la station	
Valeur moyenne : 9 m3/j	
Percentile95 : 0 m3/j	
Débit de référence retenu :	
15 m3/j	
Production de boues : 0 TMS/an	
Résultats des conformités	
Conformité équipement : oui	✓
Conformité performance : oui	✓
Conformité relative au rejet approprié au milieu récepteur (agglomération de moins de 2 000 EH): oui	✓

La station doit accueillir de nouvelles entreprises, toutefois la station a une capacité de 100 équivalents habitants, elle n'est utilisée qu'à 15% de sa capacité.

A court terme la commune n'envisage pas de renforcement de ses réseaux d'assainissements collectifs, la station du centre bourg devra être éventuellement renforcée lorsque la première opération en zone 1AU aura été réalisée.

La collectivité ne prévoit aucune extension des réseaux AEP ni d'assainissement collectif.

Liste des annexes

Annexe 1 : STEP du centre bourg

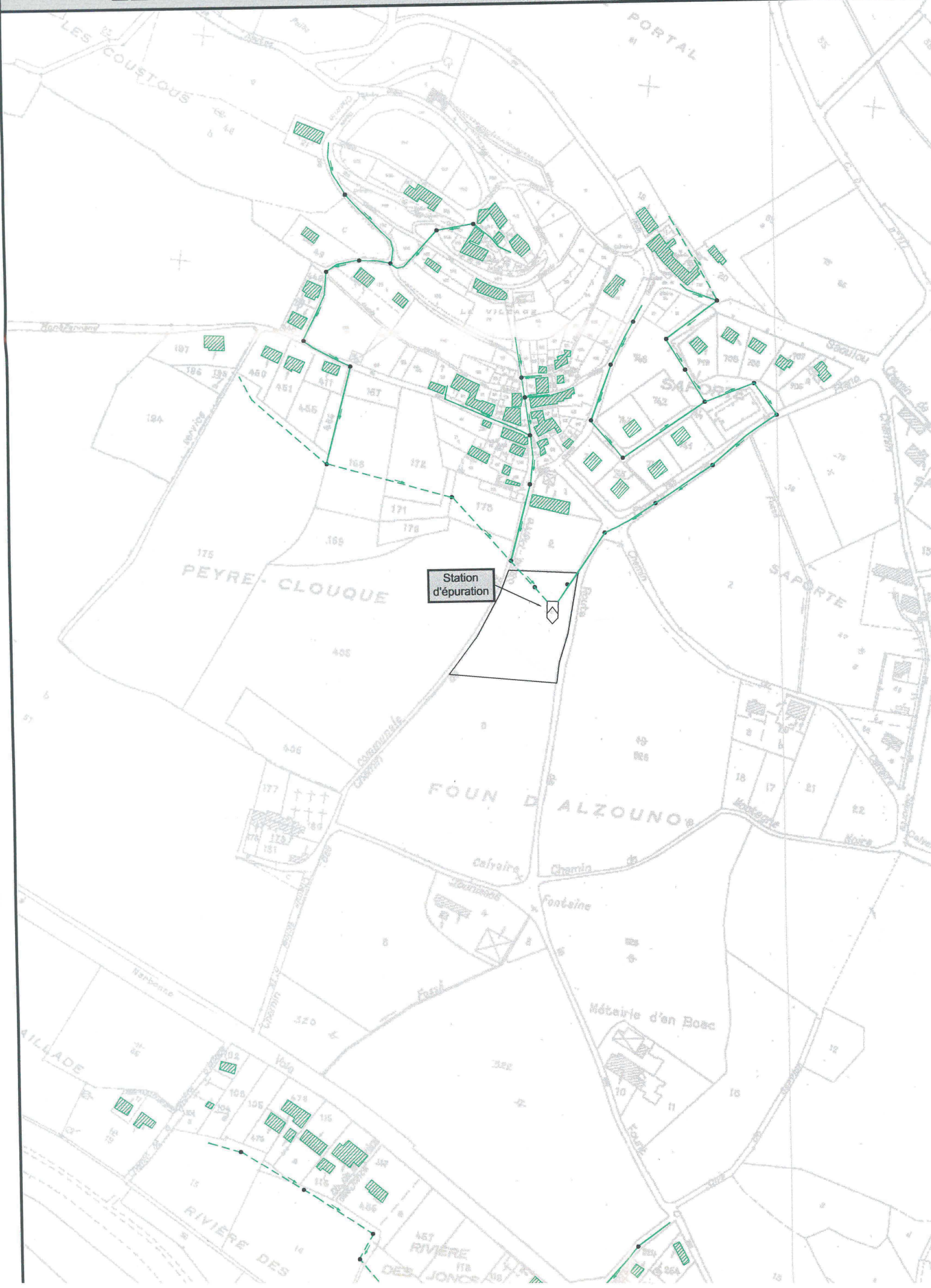
Annexes 2 : STEP des Metche

Annexe 3 : STEP de Naurouze

Annexe 4 : Attestation du fournisseur d'eau.

Annexes

" LE VILLAGE " - "RIVIERE DES JONCS" - "NAUROUZE"



**DEPARTEMENT DE L'AUDE
SERVICE EAU**

Cellule S.A.T.E.S.E.

Responsable : M. TRINQUIER Stéphane

Tel : 04.68.11.67.87

stephane.trinquier@aude.fr

Rapport de Visite

DU : 29 JUIN 2021 A 9H30

**MONTFERRAND
Village**

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Maître d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS		
AUDOIS			
Type épuration	: LIT A MACROPHYTES		
Exploitant	: Employé communal		
Date de mise en service	: 26/04/2002	Capacité :	160 EQH
Constructeur	: Jean VOISIN		9,6 kg de DBO5/j
Type de milieu récepteur	: RIVIERE		24 m ³ /j
Nom du milieu récepteur	: Hers mort Girou		
Service Police de l'Eau	: D.D.T.M.	Code station :	0511243V001
Agence de l'Eau	: AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE		

Personnes présentes : En présence des employés de Mairie et de Mr Rivals (SATESE).

Technicien visite : Jean-Philippe BOUNOURE

Météo jour visite : Beau Température : 24 °C

Bilan 24H

AUTORISATION DE REJET

	DBO5	DCO	DCOf	MES
Concentration (mg/l)	35	200		
Rendement Flux (%)	60	60		50
Valeur Réthibitoire (mg/l)	70	400		85

SYNTHESE DE LA VISITE

- Installation qui présente un bon fonctionnement général, le traitement de l'effluent semble conforme aux exigences règlementaires.
- Compteurs des chasses HS.

CONCLUSIONS

D'après les tests, mesures et observations effectués lors de la visite, on peut admettre que la qualité de l'effluent traité était satisfaisante. Les résultats d'analyses réalisées par le laboratoire départemental sur l'échantillon prélevé en entrée et sortie montrent que les rendements épuratoires sont satisfaisants.

On notera toutefois une nitrification incomplète.

La charge hydraulique mesurée pendant le bilan est de 12 m³/24h00 soit environ sur la base de 120 litres/jour/habitant : 100 EH.

Sur le paramètre du NTK, la charge brute est de 60% soit environ 96 EH.

Le peu d'écart entre les deux paramètres démontre que le réseau se comporte bien en période sèche.

Les casiers du second étage ont été repiqués, et les roseaux ne semblent pas souffrir. Il est important de les arroser s'ils venaient à souffrir de la chaleur.

Au niveau du prétraitement, il serait souhaitable d'étudier la possibilité d'installer un dégrilleur automatique pour éviter l'accumulation des déchets dans la chasse ou de réduire les entres fer du dégrilleur existant, mais qui va nécessiter un passage journalier pour éliminer les déchets prisonniers du dégrilleur (il ne faut surtout pas les envoyer dans la fosse).

Il est important de mettre en place un journal d'exploitation, d'informer sur ce journal toutes les tâches réalisées sur la station ainsi que les pannes... et de le transmettre au SATESE le jour des visites.

Le technicien

Jean-Philippe BOUNOURE

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Charge hydraulique depuis le 29/06/21 :

12 m³/j**Charge polluante Entrée Station**

Description du point de mesure					
Localisation	Pt réglementaire : Entrée station (effluent «eau»)		Libellé SANDRE	A3	
Matériel de mesure de débit		Débitmètre N°1 Hydreka Octopus-pinces&piezzo			
Matériel de prélèvement		Préleveur automatique N°1 ISCO Glacier mono réfrigéré			
Asservissement Impuls./ xm3	Volume moyen en ml / impuls	Débit transité (m3)	Volume théorique prélevé (litre)	Volume prélevé (litre)	Ecart %
0,1	50	12	6	5,9	2
Nombre de prélèvements		120	Température	Extérieure	Echantillon
				25	5

Volume reçu : 12 m³/j

	DBO5	DCO	MEST	NTK	N-NO2	N-NO3	N-NH4	NGL	Pt	pH	Température
mg/l	280	634	170	120	<0,5	<0,5	56,4	121	10,6	7,9	8
kg	3,36	7,61	2,04	1,44	<0,006	<0,006	0,68	1,45	0,13		

$$DCO/DBO5 = 634/280 = 2,26$$

DBO5 et DCO : paramètres représentant la pollution organique avec indication sur la biodégradabilité; MEST : matières en suspension totales, représentant la part particulaire de la pollution; NTK, NH4, NO2, NO3 : paramètres de la pollution azotée; Pt : pollution liée au phosphore, inducteur d'eutrophisation

Résultats d'analyses Sortie Station

Description du point de mesure					
Localisation	Pt réglementaire : Sortie station (effluent «eau»)		Libellé SANDRE	A4	
Matériel de mesure de débit					
Matériel de prélèvement		Préleveur automatique N°2 ISCO péristaltique mono			
Asservissement Impuls./ xm3	Volume moyen en ml / impuls	Débit transité (m3)	Volume théorique prélevé (litre)	Volume prélevé (litre)	Ecart %
0,1	50	12	6	6,1	2
Nombre de prélèvements		120	Température	Extérieure	Echantillon
				25	5

Volume rejeté : 12 m³/j

	DBO5	DCO	MEST	NTK	N-NO2	N-NO3	N-NH4	NGL	Pt	pH	Température
mg/l	8	92	17	17,9	<0,5	32	14,8	50,4	7,26	8,5	8
kg	0,096	1,1	0,2	0,21	<0,006	0,38	0,18	0,6	0,087		

Rendement d'épuration

DBO5	DCO	MEST	NTK	NGL	Pt
97%	85%	90%	85%	58%	32%

Tests réalisés sur eaux brutes

pH	Couleur	Aspect	Odeur	T°C
7,9	jaune	normal	sans	8

Tests réalisés sur eaux traitées

pH	Couleur	Aspect	Odeur	T°C
8,5	clair	opalescent	sans	8

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

Ratios de fonctionnement

	<i>Caractéristiques nominales</i>	<i>Paramètres de fonctionnement</i>	<i>% du nominal</i>	<i>EQH</i>
Débit en m ³ /j	24	12	50	80
DBO5 en kg	9,6	3,36	35	56
DCO en kg	19,2	7,61	40	63
MES en kg	14,4	2,04	14	23
NTK en kg	2,4	1,44	60	96
Pt en kg	0,64	0,13	20	32

Lit à macrophytes 1er étage

Massif filtrant

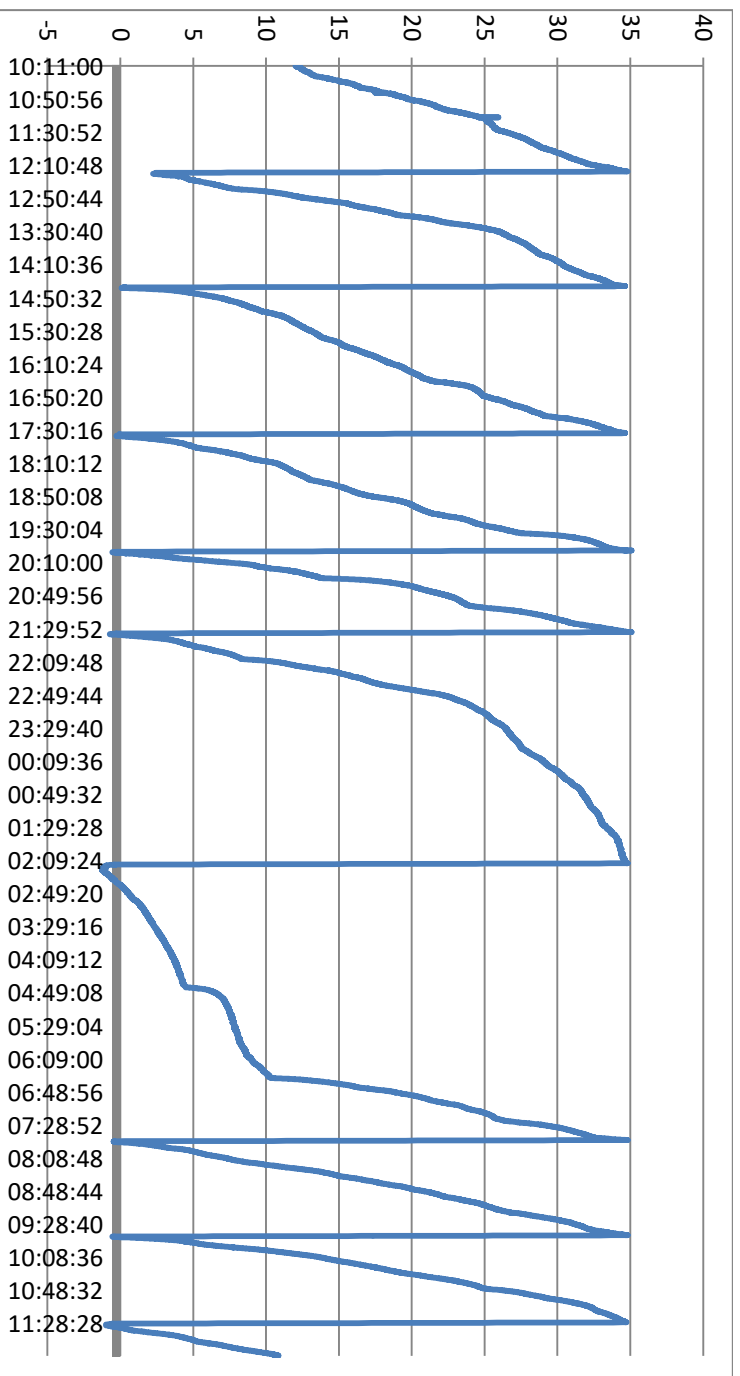
	Alimentation	Filtre
Aspect	Normal, Propre	Bon développement des roseaux
Fonctionnement	Bon fonctionnement	
A faire		

Paramètres de fonctionnement

Conditions de gestion		Lit à macrophytes 1er étage
Nombre de filtres utilisés		3

	État(s)
Clôture	En état
Abords	Satisfaisant

Courbe de la mesure de débit (sonde piezzo dans la chasse) volume de la chasse 1,3 m³



Département de l'AUDE

Commune de MONTFERRAND

Station d'épuration des eaux usées
Hameau " Les Metches Basses "

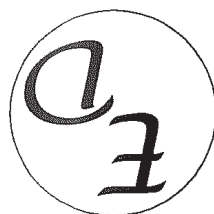
Plan de récolement

Dessiné par : Ang

Le : 19 Mai 2006

Echelle : 1 / 100 è.

Contrôle par : OG



Entreprise DAVID

16 Rue de VAUTAN

11320 LABASTIDE d'ANJOU

Tel. : 04 68 60 10 16 Fax : 04 68 60 13 39

e-mail : entreprise-david@davidsa.fr

27,00 ml PVC D 100

Cloûture 13,45 m

Rampe de dispersion
des effluents inox 114

Canal de comblement
Fe : 95,80
T : 96,49
FeE : 95,78

Cloûture 7,05 m

Tampon 40 / 40 : 96,59
Fe : 95,83

Rampe inox
Fe : 96,59

Surface bassin : 96,49
Drainage D 100
8,15
5,00

Cloûture 31,40 m

2,29 m
1,17 m

Tampon 40 / 40 : 97,61
Fe : 96,73

Surface bassin : 97,44
Drainage D 100
Collacte PVC 125
7,05
5,72

Cloûture 21,95 m

Chambre des vannes
T : 98,57
Fe : 97,96

Chasse à clapet
FeE : 98,97
T : 99,32
FeS : 97,97

Dégrilleur manuel
FeE : 99,15
T : 99,56
FeS : 98,98

Bouche d'arrosage

Niche à compteur

Regard R 1
T : 100,00
Fe : 99,20

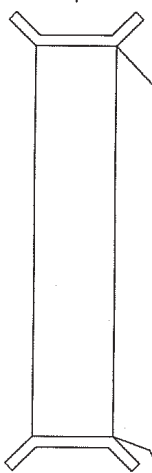
Cloûture 10,95 m

Rejet
Fe : 94.31

Fossé

7.00

27.00 ml PVC D 100



omplage

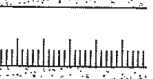
Closure 7.05 m

Tampon 40 / 40 : 96.59
Fe : 95.83

Drainage D 100

49

2.29 m
1.17 m

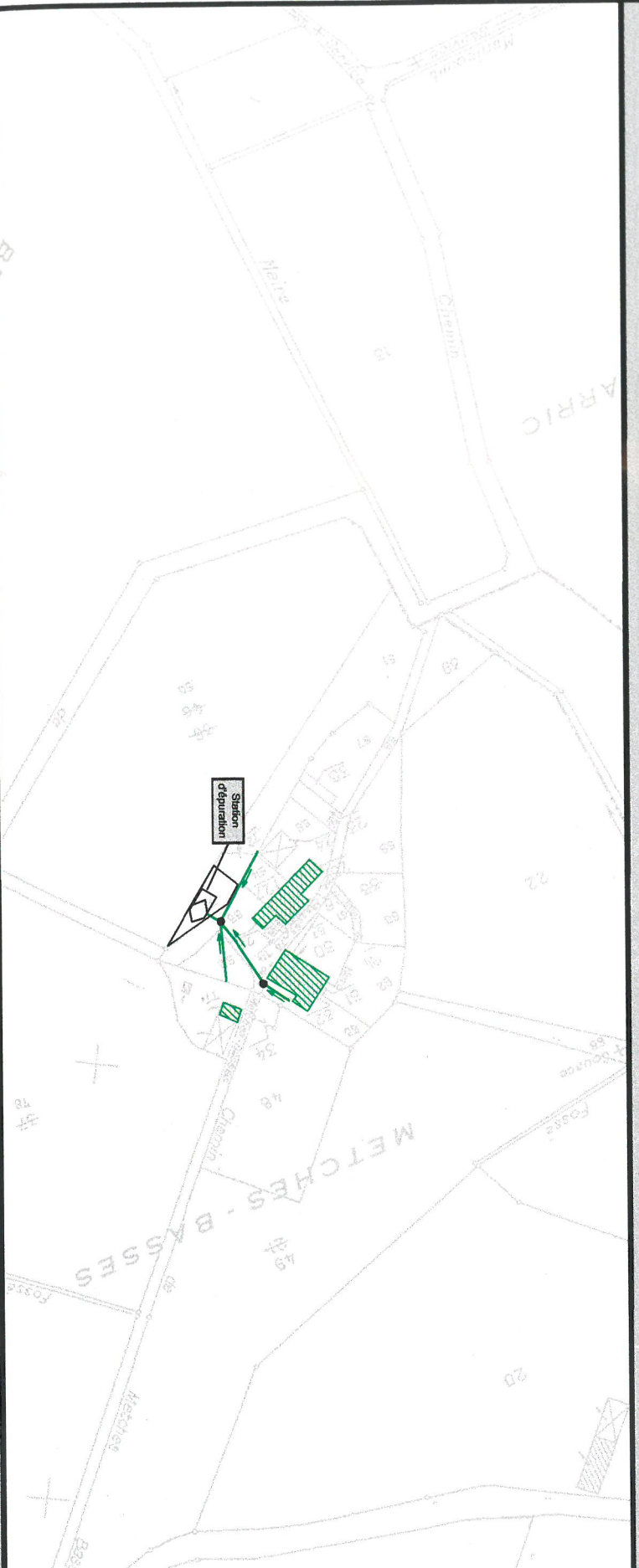


125

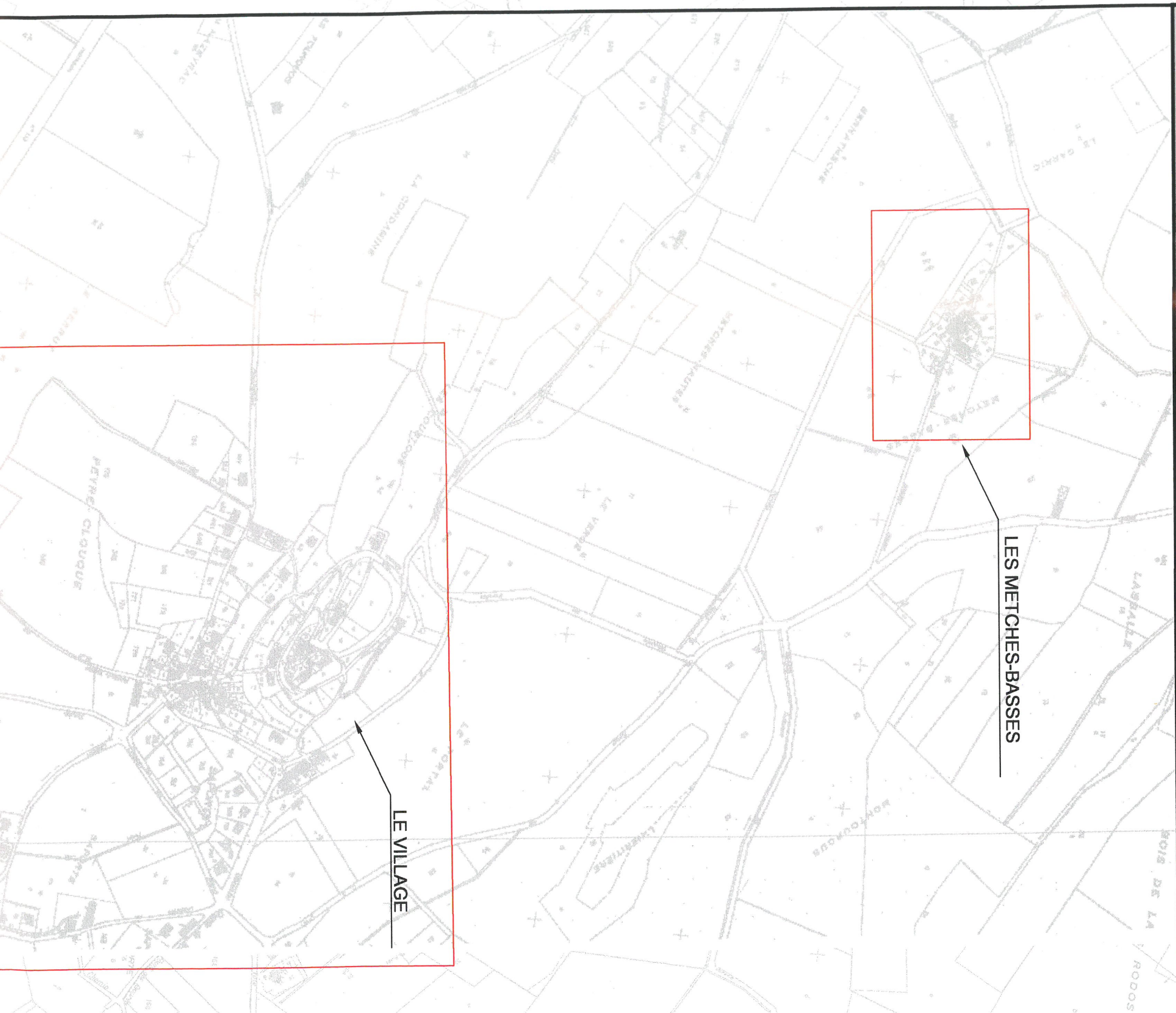
572

44

" LES METCHES - BASSES "



ZONES D' ASSAINISSEMENT COLLECTIF



LES METCHES-BASSES

LE VILLAGE

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
SERVICE EAU**

Cellule S.A.T.E.S.E.

Responsable : M. TRINQUIER Stéphane

Tel : 04.68.11.67.87

stephane.trinquier@aude.fr

Rapport de Visite

DU : 14 SEPTEMBRE 2020 A 11H00

**MONTFERRAND
Les Metches**

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Maître d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS		
AUDOIS			
Type épuration	: LIT A MACROPHYTES		
Exploitant	: Employé communal		
Date de mise en service	: 03/07/2006	Capacité :	20 EQH
Constructeur	: DAVID		1,2 kg de DBO5/j
Type de milieu récepteur	: RIVIERE		3 m ³ /j
Nom du milieu récepteur	: Hers mort Girou		
Service Police de l'Eau	: D.D.T.M.	Code station :	0511243V003
Agence de l'Eau	: AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE		

Personnes présentes : Mr l'Employé Communal

Technicien visite : Mathieu RIVALS

Météo jour visite : Beau Température : 28 °C

Visite simple

AUTORISATION DE REJET

	DBO5	DCO	MES
Concentration (mg/l)	35	200	
Rendement Flux (%)	60	60	50
Valeur Réthibitoire (mg/l)	70	400	85

RESEAU d'ASSAINISSEMENT

Lors de la visite, le réseau ne semblait pas présenter de dysfonctionnement.

SYNTHESE DE LA VISITE

Deuxième visite dans le cadre de l'auto surveillance règlementaire, celle-ci met en avant comme lors de la précédente visite un dysfonctionnement du système de chasse qui impacte l'ensemble de la station et ne permet pas un traitement de l'effluent optimal.

L'effluent rejeté est de mauvaise qualité.

CONCLUSIONS

D'après les mesures et observations menées sur le terrain il apparaît que cette installation présente un traitement partiel de l'effluent.

L'installation présente des problèmes sur la chasse, celle-ci reste bloquée en position haute de ce fait se crée un écoulement permanent nocif pour la qualité du traitement.

Cette chasse est en cours de remplacement.

Au niveau de l'effluent rejeté la qualité est moyenne avec un reliquat d'ammoniaque important.

Un curage des casiers est prévu.

Le technicien

Mathieu RIVALS

TRAITEMENT DES EAUX USEES**Tests réalisés sur eaux brutes**

pH	Couleur	Aspect	Odeur	T°C	N-NO3 mg/l	N-NH4 mg/l
7,8	jaunâtre	normal	sans	22,6	0	19

Tests réalisés sur eaux traitées

pH	Couleur	Aspect	Odeur	T°C	N-NO3 mg/l	N-NH4 mg/l
7,1	clair	opalescent	normale	22,2	11	38,7

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES**Lit à macrophytes 1er étage**Massif filtrant

	Alimentation	Filtre
Aspect	Normal	Couche de boues en surface, Bon développement des roseaux
Fonctionnement	Alimentation en continu, Chasse bloquée	Difficultés d'infiltration, Alimentation moyenne de la surface du filtre
A faire	Vérifier le bon fonctionnement de la chasse	

Un curage des filtres est prévu.

Remplacement de la chasse en cours.

Equipement	1-Filtre	2-Filtre
Profondeur (cm)	30	30
Hauteur de boues (cm)	30	30
Restant (cm)	0	0
Taux de remplissage (%)	100	100

Paramètres de fonctionnement

Conditions de gestion		Lit à macrophytes 1er étage
Nombre de filtres utilisés		2

Lit à macrophytes 2nd étageMassif filtrant

	Alimentation	Filtre
Aspect	Normal	Bon développement des roseaux
Fonctionnement		Bonne alimentation de la surface
A faire		

Equipement	1-Filtre
Profondeur (cm)	30
Hauteur de boues (cm)	20
Restant (cm)	10
Taux de remplissage (%)	66,7

Paramètres de fonctionnement

Lit à macrophytes 2nd étage	
Conditions de gestion	
Nombre de filtres utilisés	1

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
SERVICE EAU**

Cellule S.A.T.E.S.E.

Responsable : M. TRINQUIER Stéphane

Tel : 04.68.11.67.87

stephane.trinquier@aude.fr

Rapport de Visite

DU : 14 SEPTEMBRE 2020 A 9H30

**MONTFERRAND
Village**

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Maître d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS		
AUDOIS			
Type épuration	: LIT A MACROPHYTES		
Exploitant	: Employé communal		
Date de mise en service	: 26/04/2002	Capacité :	160 EQH
Constructeur	: Jean VOISIN		9,6 kg de DBO5/j
Type de milieu récepteur	: RIVIERE		24 m ³ /j
Nom du milieu récepteur	: Hers mort Girou		
Service Police de l'Eau	: D.D.T.M.	Code station :	0511243V001
Agence de l'Eau	: AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE		

Personnes présentes : Mr l'Employé Communal

Technicien visite : Mathieu RIVALS

Météo jour visite : Beau Température : 25 °C

Visite simple

AUTORISATION DE REJET

	DBO5	DCO	MES
Concentration (mg/l)	35	200	
Rendement Flux (%)	60	60	50
Valeur Réthibitoire (mg/l)	70	400	85

RESEAU d'ASSAINISSEMENT

Lors de la visite, le réseau ne semblait pas présenter de dysfonctionnement.

SYNTHESE DE LA VISITE

Installation qui présente un bon fonctionnement général, le traitement de l'effluent semble conforme aux exigences réglementaires.

CONCLUSIONS

D'après les mesures et observations menées sur le terrain, cette installation fonctionne correctement.

Il est cependant nécessaire de remplacer le compteur de bâchée du premier étage.

Les roseaux ont bien recolonisé l'ensemble des filtres, leur hauteur est d'1.50 m.

La chasse du second étage a été réparée.

Le curage des filtres n'a pas été réalisé.

Il est important de mettre en place un journal d'exploitation (noter toutes les tâches ; réparations; nettoyages réalisés sur la station; relève des compteurs...)

L'effluent est correctement traité.

Le technicien

Mathieu RIVALS

TRAITEMENT DES EAUX USEES**Tests réalisés sur eaux brutes**

pH	Couleur	Aspect	Odeur	T°C	N-NO3 mg/l	N-NH4 mg/l
8,4	jaunâtre	normal	sans	21,7	5,6	77,5

Tests réalisés sur eaux traitées

pH	Couleur	Aspect	Odeur	T°C	N-NO3 mg/l	N-NH4 mg/l
6,4	clair	limpide	sans	22,2	56,5	0

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES**Prétraitement**

Dégrilleur statique	Fonctionnement satisfaisant, Propre
---------------------	-------------------------------------

Lit à macrophytes 1er étageMassif filtrant

	Alimentation	Filtre
Aspect	Normal, Propre	Bon développement des roseaux, Développement des roseaux homogènes
Fonctionnement	Bon fonctionnement	Bonne alimentation de la surface
A faire	Compteur à changer	

Hauteur des roseaux 2m

Equipement	1-Filtre	2-Filtre	3-Filtre
Profondeur (cm)	30	30	30
Hauteur de boues (cm)	25	25	25
Restant (cm)	5	5	5
Taux de remplissage (%)	83,3	83,3	83,3

Paramètres de fonctionnement

Conditions de gestion		Lit à macrophytes 1er étage
Nombre de filtres utilisés		3

Filtre à sable 2nd étage

Massif filtrant

	Alimentation	Filtre
Aspect	Propre, Normal	
Fonctionnement	Bon fonctionnement	Alimentation moyenne de la surface du filtre
A faire		Enlever régulièrement les mauvaises herbes

Paramètres de fonctionnement

Conditions de gestion		Filtre à sable 2nd étage
Nombre de filtres utilisés		2

MAITRE D'OUVRAGE COMMUNE DE MONTFERRAND

Représenté par son Maire

MAIRIE

Le Bourg

11 320 MONTFERRAND

REALISATION DE LA STATION D'EPURATION PAR MACROPHYLTRES®



Jean VOISIN s.a.
Beaumont la Ronce
37360

Tél : 02 47 24 42 46
Fax : 02 47 24 82 41

Le spécialiste du traitement
des eaux usées

PLAN DE RECOLEMENT Echelle 1/250

Maître d'Oeuvre

D.D.A.F. de l'Aude
1 rue Trivaille
11 890 CARCASSONNE

Travaux exécutés
au premier semestre
2004

Dessiné par : A.C.

Le 25 aout 2004

La majeure partie de nos installations sont protégées
par des brevets déposés. Ce document est la propriété
de VOISIN S.A. Il est remis à titre confidentiel et
documentaire et ne peut en aucun cas servir à
l'exécution de pièces ni être communiqué à des tiers
ou reproduit sans notre autorisation préalable.

Ensemble de 3 Ma
surface totale de 1.
Niveau gravier =
Niveau fond =

Bouche incongelable

Cuve Ø 1.85 avec chasse
d'eau incorporée
bâchée de 1.26 m³
hauteur de marnage de 0.47 m
F.E. entrée = 187.65
F.E. sortie = 187.10

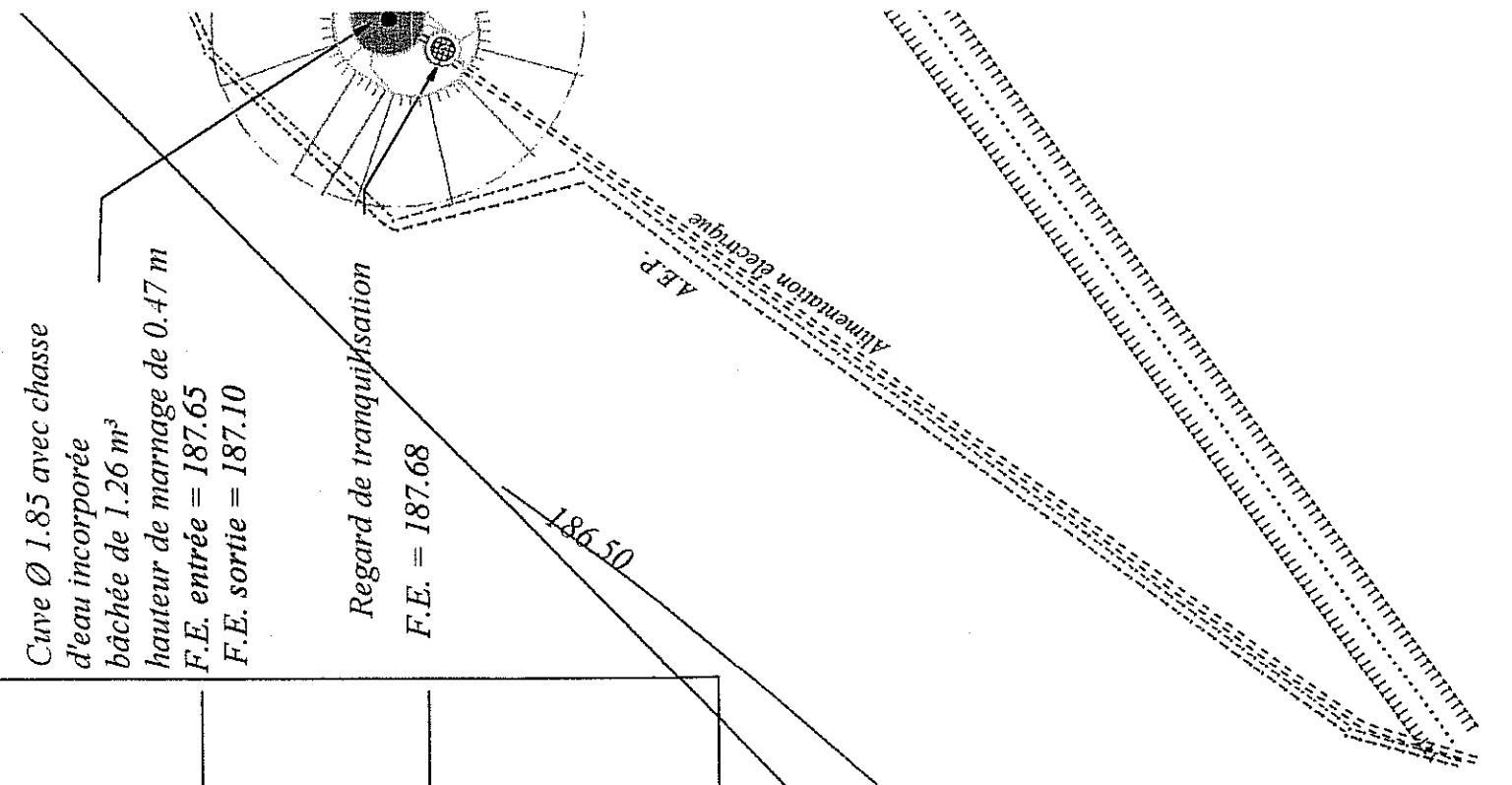
Regard de tranquillisation

F.E. = 187.68

186.50

A.P.

Alimentation électrique



ON

e

46
41

NT

tés
estre

rotégées
a propriété
l et
à
des tiers
e.

Ensemble de 2 filtres à sable
surface totale de 72 m² (2 x 36)
Niveau sable = 186.33
Niveau fond = 185.53

Voirie interne

Regard de prélèvement
F.E. = 185.38

Ensemble de 3 Macrophylltres®
surface totale de 126 m² (3 x 42)
Niveau gravier = 186.30
Niveau fond = 185.39

Bouche incongelable

Cuve Ø 1.85 avec chasse
d'eau incorporée
bâchée de 1.26 m³
hauteur de marnage de 0.47 m
F.E. entrée = 187.65
F.E. sortie = 187.10

Regard de tranquillisation
F.E. = 187.68

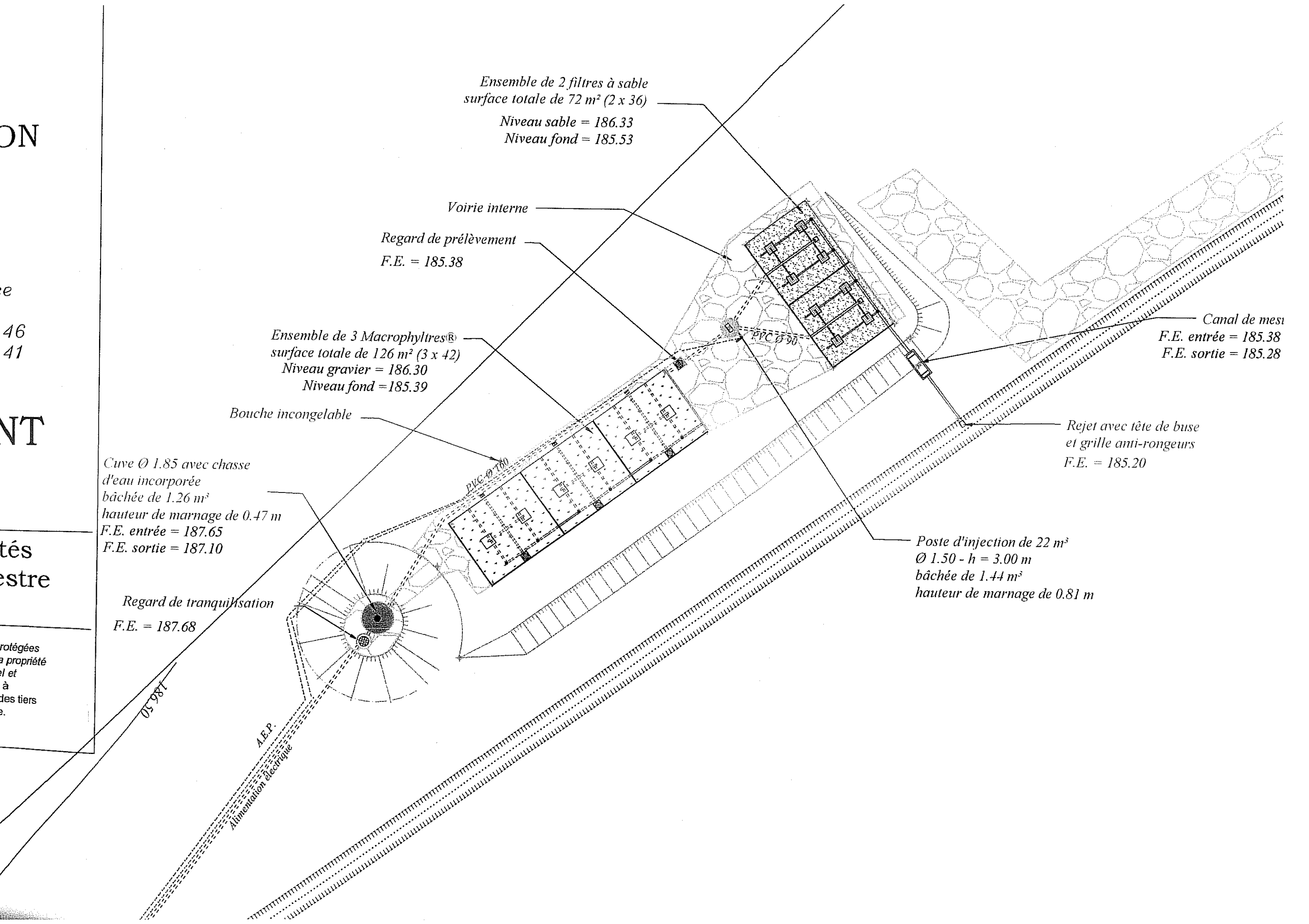
Canal de mes
F.E. entrée = 185.38
F.E. sortie = 185.28

Rejet avec tête de buse
et grille anti-rongeurs
F.E. = 185.20

Poste d'injection de 22 m³
Ø 1.50 - h = 3.00 m
bâchée de 1.44 m³
hauteur de marnage de 0.81 m

186.50

A.E.P.
Alimentation électrique



0
a.
nce
2 46
2 41

ENT
utés
nestre

nt protégées
est la propriété
entiel et
servir à
é à des tiers
table.

Voirie interne

Regard de prélèvement

F.E. = 185.38

Ensemble de 3 Macrophytres®
surface totale de 126 m² (3 x 42)
Niveau gravier = 186.30
Niveau fond = 185.39

Bouche incongelable

Cuve Ø 1.85 avec chasse
d'eau incorporée
bâchée de 1.26 m³
hauteur de marnage de 0.47 m
F.E. entrée = 187.65
F.E. sortie = 187.10

Regard de tranquillisation

F.E. = 187.68

186.50

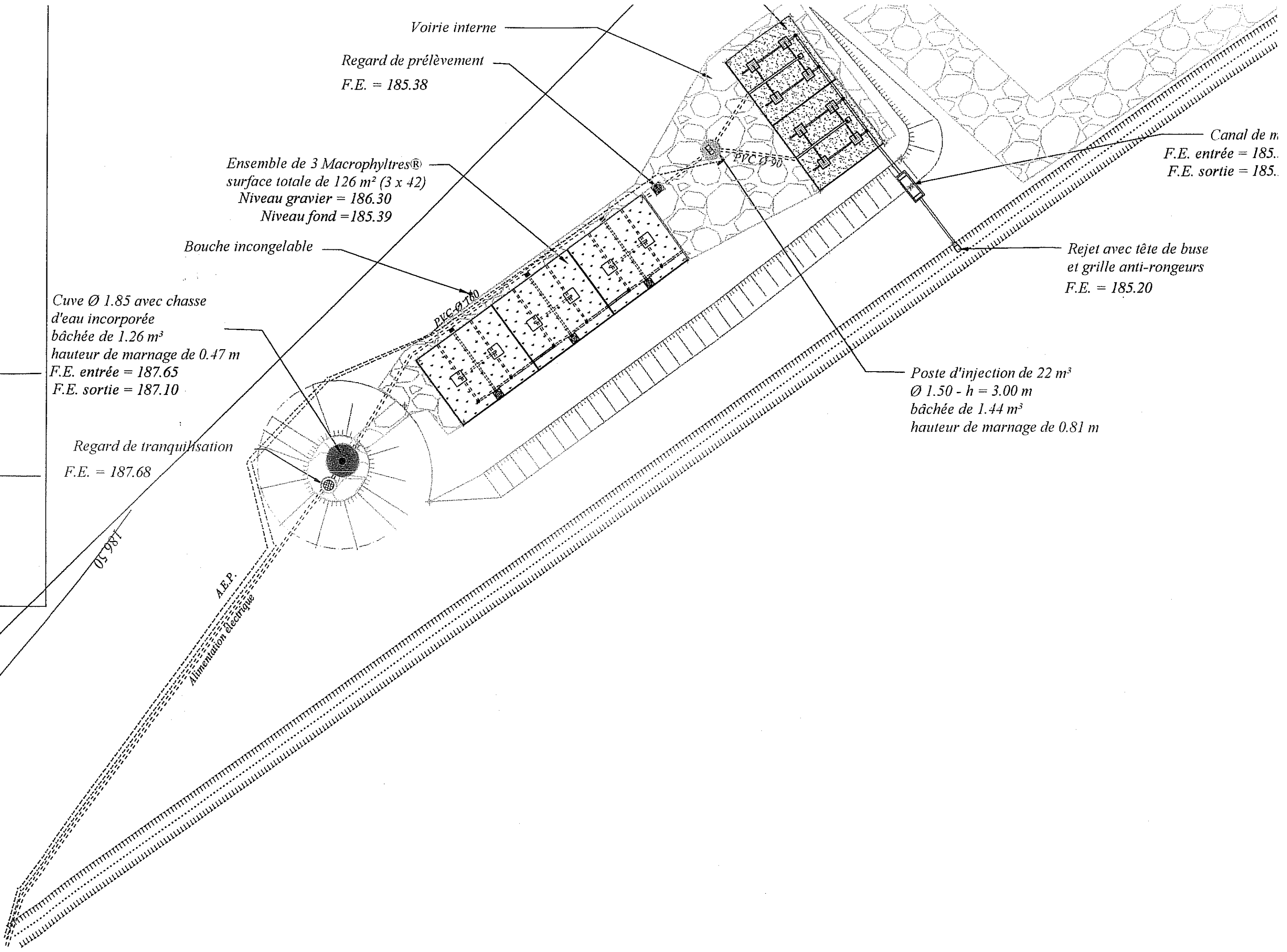
A.E.P.
Alimentation électrique

Canal de m.

F.E. entrée = 185.
F.E. sortie = 185.

Rejet avec tête de buse
et grille anti-rongeurs
F.E. = 185.20

Poste d'injection de 22 m³
Ø 1.50 - h = 3.00 m
bâchée de 1.44 m³
hauteur de marnage de 0.81 m



Affaire suivie par Chantal LIMOUZY
Directrice du service Eau et Assainissement
Tél. : 04 30 35 30 04
direction.ea@cccla.fr

Castelnaudary, le 29 novembre 2024

Mairie
6 place de la Mairie
11320 MONTFERRAND

Objet : Suffisance réseau eau potable

Monsieur le Maire,

Dans votre mail en date du 7 novembre 2024 adressé à Madame Chantal LIMOUZY, vous nous interrogez sur la suffisance du réseau eau potable de votre commune.

Je fais suite à votre questionnement et vous informe que la commune de Montferrand est suffisamment desservie en eau potable à ce jour.

Cependant, des travaux de renforcement du réseau à l'horizon 2024-2030 devront être entrepris chemin du Plano, au lieu dit Saporte, lorsqu'un projet émergera.

Ces travaux de renforcement seront entièrement supportés par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

En revanche, la défense extérieure contre l'incendie relevant de la responsabilité communale, les éventuels travaux à réaliser afin de l'assurer seront à la charge de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations respectueuses.

Le Président



Philippe GREFFIER

